



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Réunie en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de Madame
Denise GUIGUES, Maire en exercice, de la commune des SALLES SUR VERDON

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 JUILLET 2020

PRESENTS : Mesdames GUIGUES D. – ORANGE A. – ROGER ROBERT C. et Messieurs – BATTAGLINI A. - GUIGUES A. – BOVERO S.-
MURTAS P. - FIROUD D.

ABSENT EXCUSE AYANT DONNE PROCURATION : BLAIN M. – PAULET J.

ABSENT EXCUSE : PERRIER G.

ABSENT :

DEBUT DE SEANCE : 15 H 45

Madame GUIGUES Denise, Maire, préside la séance de ce jour.

Madame GUIGUES Denise demande aux membres du conseil municipal présents de procéder à l'élection du secrétaire de séance.

Les conseillers municipaux présents décident à l'unanimité de désigner le secrétaire de séance sans scrutin secret.

FIROUD Damien est désigné secrétaire de séance.

- **Approbation du procès-verbal de la précédente réunion**

Madame GUIGUES Denise soumet au conseil municipal le P.V. de la précédente séance du conseil municipal pour approbation.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents approuve le procès-verbal de la précédente réunion.

- **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Madame GUIGUES Denise rappelle au conseil municipal les points figurant à l'ordre du jour :

• **FINANCES : approbation des comptes de gestion et votes des comptes administratifs 2019**

- Commune
- Eau et assainissement
- Lotissement Euviera

• **Présentation et vote des budgets prévisionnels 2020**

- Commune
- Eau et assainissement
- Lotissement Euviera

• **ASSOCIATIONS : attribution de subventions de fonctionnement 2020**

• **ELECTION du délégué communal pour la commission électorale**

• **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve l'ordre du jour de la séance.

FINANCES : approbation des comptes de gestion et vote des comptes administratifs 2019

• **Approbation des comptes de gestion 2019**

Madame le maire quitte la séance pour l'approbation des comptes de gestion et le vote des comptes administratifs 2019. Monsieur Alain BATTAGLINI, président de séance, présente les comptes administratifs 2019 pour la Commune, l'Eau & Assainissement, Lotissement Euviera et dit qu'ils sont en concordance avec les comptes de gestion 2019 qui ont été transmis par Madame le Receveur Municipal dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	EXCEDENT	46 732,78 €	269 868,72 €	316 601,50 €
	REALISATIONS	319 665,37 €	1 259 815,31 €	1 579 480,68 €
DEPENSES	DEFICIT REPORTE			
	REALISATIONS	138 696,78 €	1 136 617,92 €	1 275 314,70 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE		180 968,59 €	123 197,39 €	304 165,98 €
RESULTAT DE CLOTURE		227 701,37 €	393 066,11 €	620 767,48 €

BUDGET ANNEXE - EAU ET ASSAINISSEMENT CG				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	EXCEDENT	327 151,34 €		327 151,34 €
	REALISATIONS	90 000,00 €	195 054,94 €	285 054,94 €
DEPENSES	DEFICIT REPORTE		3 411,64 €	-3 411,64 €
	REALISATIONS	116 144,00 €	210 641,43 €	326 785,43 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE		-26 144,00 €	-15 586,49 €	-41 730,49 €
RESULTAT DE CLOTURE		301 007,34 €	-18 998,13 €	282 009,21 €

BUDGET ANNEXE -LOTISSEMENT CG				
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	EXCEDENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	REALISATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
DEPENSES	DEFICIT REPORTE	-218 480,94 €	-82 054,44 €	-300 535,38 €
	REALISATIONS	3 806,86 €	5 679,20 €	9 486,06 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE		-3 806,86 €	-5 679,20 €	-9 486,06 €
RESULTAT DE CLOTURE		-222 287,80 €	-87 733,64 €	-310 021,44 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31,
Vu le compte de gestion de la commune (budget principal et annexes) pour l'exercice 2019 présenté par le receveur municipal,
Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Alain BATTAGLINI,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :
APPROUVE le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2019 établi par Madame le receveur municipal.

• **Vote des Comptes Administratifs 2019**

Monsieur Alain BATTAGLINI, 1er adjoint au Maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le Compte Administratif communal de l'exercice 2019, vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce Compte Administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

Monsieur Alain BATTAGLINI, élu Président de séance rapporte le Compte Administratif de l'exercice 2019, dressé par Madame le Maire.

Monsieur Alain BATTAGLINI, Président de séance :

Donne acte de la présentation faite du Compte Administratif 2019, qui est résumé par les tableaux ci-joints.

Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes du service d'Eau et Assainissement, et du Lotissement Euviera, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE CA						
		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE CLOTURE
REALISATIONS	FONCTIONNEMENT	1 259 815,31 €	1 136 617,92 €	123 197,39 €	269 868,72 €	393 066,11 €
	INVESTISSEMENT	319 665,37 €	138 696,78 €	180 968,59 €	46 732,78 €	227 701,37 €
	total	1 579 480,68 €	1 275 314,70 €	304 165,98 €	316 601,50 €	620 767,48 €
RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT					
	INVESTISSEMENT	278 450,00 €	498 787,10 €	-220 337,10 €		-220 337,10 €
BUDGET TOTAL		3 437 411,36 €	3 049 416,50 €	387 994,86 €	316 601,50 €	180 093,28 €

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget principal est donc de 620 767,48 €

Le résultat net global de clôture 2019 (avec les restes à réaliser) est donc de 180 093,28 €.

BUDGET ANNEXE - EAU ET ASSAINISSEMENT CA						
		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE CLOTURE
REALISATIONS	FONCTIONNEMENT	195 054,94 €	210 641,43 €	-15 586,49 €	-3 411,64 €	-18 998,13 €
	INVESTISSEMENT	90 000,00 €	116 144,00 €	-26 144,00 €	327 151,34 €	301 007,34 €
	total	285 054,94 €	326 785,43 €	-41 730,49 €	323 739,70 €	282 009,21 €
RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT					
	INVESTISSEMENT		-80 000,00 €	-80 000,00 €		-80 000,00 €
BUDGET TOTAL		285 054,94 €	246 785,43 €	-121 730,49 €	323 739,70 €	202 009,21 €

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget annexe du service d'eau et assainissement est donc de 282 009,21 €.

Le résultat net global de clôture 2019 (avec les restes à réaliser) est donc de 202 009,21 €.

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT CA

		RECETTES	DEPENSES	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE	RESULTAT DE CLOTURE
REALISATIONS	FONCTIONNEMENT	0,00 €	5 679,20 €	-5 679,20 €	-82 054,44 €	-87 733,64 €
	INVESTISSEMENT	0,00 €	3 806,86 €	-3 806,86 €	-218 480,94 €	-222 287,80 €
	total	0,00 €	9 486,06 €	-9 486,06 €	-300 535,38 €	-310 021,44 €
RESTES A REALISER	FONCTIONNEMENT					
	INVESTISSEMENT					
BUDGET TOTAL		0,00 €	9 486,06 €	-9 486,06 €	-300 535,38 €	-310 021,44 €

Le résultat brut global de clôture 2019 du budget annexe du lotissement Euviera est donc de - 310 021,44 €. Le résultat net global de clôture 2019 (avec les restes à réaliser) est donc de - 310 021,44 €.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.212-14 et L.2121-31, Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2019 présenté par le receveur municipal,

Vu le Compte Administratif de l'exercice 2019 de la commune présenté par Monsieur Alain BATTAGLINI, 1er adjoint au maire

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Alain BATTAGLINI, Président de séance, Madame le Maire ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :

APPROUVE le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2019 du budget principal et des budgets annexes du service d'Eau et Assainissement, et du Lotissement Euviera.

Madame le Maire reprend la présidence de la séance.

- Affectation du résultat

Madame le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

Le conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 46 732,78 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 269 868,72 €

Soldes d'exécution :

Excédent au compte 001 : 180 968,59 €

Excédent au compte 002 : 123 197,39 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 498 787,10 €

En recettes pour un montant de : 278 450,00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit

en réserve, pour assurer le financement de la section.
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 293 066,11 €
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-5, R.2311-11 et R.2311-12,
Vu le Compte Administratif 2019 du budget principal de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 27/07/2020,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :

DECIDE d'affecter cet excédent à la section d'investissement pour un montant de 327 701,37 €, à la section de fonctionnement pour un montant de 293 066,11 €.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019
Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 327 151,34 €
Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : - 3 411,64 €

Soldes d'exécution :

Déficit au compte 001 : - 26 144,00 €
Déficit au compte 002 : - 15 586,49 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :
En dépenses pour un montant de : 80 000 €
En recettes pour un montant de : 0,00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) : - 18 998,13€

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12,

Vu le Compte Administratif 2019 du budget eau et assainissement de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 27/07/2020,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :

DECIDE d' affecter cet excédent à la section d'investissement pour un montant de 301 007,34 €, et le déficit à la section de fonctionnement pour un montant de - 18 998,13 €.

LOTISSEMENT L'EUVIERA

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : - 218 480,94 €

Pour Rappel : Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : - 82 054,44 €

Soldes d'exécution :

Déficit au compte 001 : - 3 806,86 €

Déficit au compte 002: - 5 679,20 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 222 287,80 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002 :

Déficit de résultat de fonctionnement reporté (R002) : - 87 733,64 €

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2311-5, R.2311-11 et R.2311-12,

Vu le compte administratif 2019 du budget lotissement Euviera de la commune, approuvé par délibération du conseil municipal du 27/07/2020,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :

DECIDE d'affecter ce déficit à la section d'investissement pour un montant de 222 287,00 €, à la section de fonctionnement pour un montant de 87 733,00 €.

- **présentation et vote des budgets prévisionnels 2020**

- commune
- eau & assainissement
- lotissement Euviera

Madame le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Je vous invite à adopter le budget primitif 2020 de notre COMMUNE, qui se compose du budget principal COMMUNE et des budgets annexes du service EAU & ASSAINISSEMENT et du LOTISSEMENT EUVIERA.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui vous a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

VOIR ANNEXES

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :

ADOpte le budget primitif 2020 du budget principal de la COMMUNE, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

ADOpte le budget primitif 2020 du budget annexe du LOTISSEMENT EUVIERA, par chapitre en section d'investissement et en section d'exploitation.

ADOpte le budget primitif 2020 du budget annexe du service EAU & ASSAINISSEMENT, par chapitre en section d'investissement et en section d'exploitation.

- **ASSOCIATIONS : attributions de subventions 2020**

Madame le Maire propose d'attribuer les subventions aux associations locales comme suit :

DENOMINATION	MONTANT DEMANDE	MONTANT ATTRIBUE	RAPPEL MONTANT ATTRIBUE 2019
CLUB DE LA PIERRE BLANCHE	4 000,00 €	500 €	2 900,00 €
VERDON OXYGENE	3 000,00 €	1 750 €	2 500,00 €
LES CHATS D'ANSY	3 000,00 €	2 000 €	2 000,00 €
RADIO VERDON			0,00 €
MEDIATHEQUE ASSOCIATIVE	1 500,00 €	1 000 €	1 500,00 €
MAISON DES LACS	9 500,00 €	9 000 €	9 000,00 €
ASCL	9 000,00 €		0,00 €
NATURE ET DÉNIVELÉ VAR GORGES DU VERDON	2 500,00 €	1 750 €	0,00 €
TOTAL	32 500,00 €	16 000 €	17 900,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s), à l'unanimité des présents :

APPROUVE l'attribution des subventions 2020 aux associations ci-dessus

DEMANDE à Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

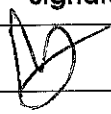
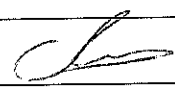
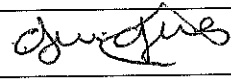


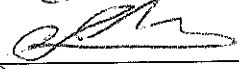
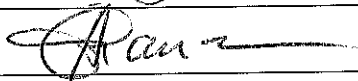
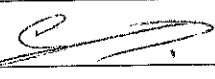
- **ELECTION du délégué communal pour la commission électorale**

Mme ROGER ROBERT Chantal se dit prête à participer aux travaux de la commission. Un vote et une délibération ne sont pas nécessaires.

- **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant soulevée, Madame le Maire lève la séance.

FIN DE SEANCE à 17. H 45

Nom Prénom	Signature - procuration
BATTAGLINI Alain	
BLAIN Michel	Absent ayant donné procuration Ph. MURTAS 
GUIGUES André	
BOVERO Sébastien	
FIROUD Damien	
MURTAS Philippe	
ORANGE Alina	
PAULET Julien	Absent ayant donné procuration M ^{me} Guigues 
PERRIER Gilles	
ROGER ROBERT Chantal	